



SOCIÉTÉ NAUTIQUE DE LOMENER

SO.NA.LOM. SONALOM (Loi 1901)

10 rue du Stole - 56270 PLOEMEUR

Tél : 02 97 82 92 04 le samedi de 10 h 00 à 12 h 30

E-mail: sonalom@sonalom.org

Site internet : www.sonalom.org

N° SIRET 794 587 238 00013

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION **DU 3 AVRIL 2018**

ORDRE DU JOUR

- 1 - Approbation du Compte-rendu du Conseil d'Administration du 05 mars 2018**
- 2 - Mairie :**
 - Subvention
 - Déclaration du programme des festivités
 - Information sécurité évènements
 - Mardi 10 avril à 14 h 30 à Vannes
 - Mardi 10 avril à 16 h 30 à Pontivy
 - Jeudi 12 avril à 18 h 00 à Caudan
- 3 - Département subvention action**
- 4 - La CUP :**
 - Retard de la mise en place des bouées
 - Représentation
 - Autres points
- 5 - SACEM et SPRE**
- 6 - Notre lieu de convivialité pour adhérents**
- 7 - La LITTORALE :**
 - Le jeu, conception et fabrication de la roue
 - Les lots
 - Date de la réunion des bénévoles
 - Représentation du 12 avril à 18 h 00 à Guidel
- 8 - Point sur les finances**
- 9 - Point « assurance GROUPAMA »**
- 10 - Opération Teeshirt et Polo**
- 11 - CD56 à Pénestin le 16 juin 2018**
- 12 - Sortie SONALOM :**
 - Choix du lieu
 - Date à envisager
- 13 - Rangement du blockhaus le samedi 28 avril 2018**
- 14 - Point sur la mission « panneaux pêche à pied » :**
 - Volontaires pour le suivi de ce dossier
 - Demande de l'Observatoire du Plancton de Port-Louis
- 15 - Troc et Puces « A l'Abordage » du 21 juillet 2018 :**
 - Affiche
 - Bulletin d'inscription
 - Composition du comité de pilotage

- **Représentation**

Bernard COURBARIAUX va réitérer la demande émise lors de la précédente réunion à savoir : obtenir un troisième représentant compte-tenu du nombre de mouillages plus important pour le Port de Lomener et l'Anse du Stole que les autres ports. Il s'agit de Bernard KERMABON qui est volontaire et qui connaît bien le port, étant utilisateur depuis de longues années.

- **Autre point ?**

A quand la mise en place du CLUPIPP

5 - SACEM et SPRE

Suite à une relance de la SACEM et après vérification auprès de notre trésorier, nous avons confirmé que la facture liée à notre animation « les crevettes de Ploemeur » a bien été payée. Les courriers se sont croisés.

6 - Notre lieu de convivialité pour adhérents

Des adhérents ont proposé l'achat de sirop de pamplemousse, pêche... et de changer de marque de rosé pour le rosé de « méditerranée » offert par Daniel FRIN et qui a été apprécié par nos habitués. L'ensemble du Conseil d'Administration décide de servir le kir dans les mêmes verres que le rosé et au même prix soit 0,70 €.

L'ensemble du Conseil d'Administration remercie Jean-Louis DEKEYSTE d'avoir proposé d'ouvrir le local les 3 matinées du week-end de Pâques et d'avoir été présent pour recevoir les visiteurs.

7 - La LITTORALE :

- **Le jeu, conception et fabrication de la roue**

La roue de « la fortune » a été conçue et fabriquée par Bernard COURBARIAUX, elle a été emportée par Pascal LE CORRE pour la fabrication du pied.

Reste également à préparer le panneau de poissons dont les noms des espèces sera à deviner.

- **Les lots**

Seront mis en lot des autocollants, écussons, horaires des marées, guides des bonnes pratiques et des bonbons pour les enfants. Françoise BERTIN se charge de l'achat des bonbons.

- **Date de la réunion des bénévoles**

Le 11 avril à 17 h 00 au local de la SONALOM.

- **Représentation de la SONALOM le 12 avril à 18 h 00 à Guidel**

Seront présents à la réunion :

Evelyne LOILLIER, Françoise BERTIN et Bernard COURBARIAUX.

8 - Point sur les finances

Le trésorier excusé a fait parvenir au Président le bilan 31/03/2018. Il nous lit le détail.

En conclusion, la SONALOM a un avoir total de 6 621,21 €

Aussi, le trésorier demande au Conseil d'Administration l'autorisation de verser 1 000 € sur le livret. Le Conseil d'Administration donne son accord à l'unanimité.

9 - Point « assurance GROUPAMA »

Le Président et le trésorier ont démarché GROUPAMA et ont remis les documents nécessaires en vue d'un contrat assurant les dirigeants missionnés en cas d'accident dans le public au cours de manifestations organisées par la SONALOM.

A aussi été abordée la question de "défense-recours" pour protéger les bien propres des dirigeants en mission. GROUPAMA répond que le contrat initial révisé nous sera envoyé dans une quinzaine de jours.

10 - Opération Teeshirt et Polo

Finalement, la Société BOSSE a contacté la SONALOM pour nous informer qu'elle acceptait de prendre notre commande de teeshirts et polos même si les quotas n'étaient pas atteints. Le prix de vente reste le même, soit 15 € le polo et 25 € le teeshirt. Des polos et teeshirts de différentes tailles ont été prêtés par la Société BOSSE pour essayage et en référence pour la qualité du tissu.

A ce jour les quantités de 15 polos et 20 teeshirts sont confirmées et un potentiel de 8 polos et 5 teeshirts restent à confirmer jusqu'à samedi 07 avril 2018 au plus tard.

Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité d'investir dans 5 teeshirts de taille « M » et 5 teeshirts de taille « XL » pour ceux qui n'auraient pas eu le temps de se décider.

11 - CD56 à Pénestin le 16 juin 2018

Iront à la réunion du CD56 Bernard COURBARIAUX et Marlène BASSERY.

12 - Sortie SONALOM :

- **Choix du lieu**

L'île d'ARZ.

- **Date à envisager**

Le jeudi 21 ou vendredi 22 juin 2018.

Gilbert HOUARNER est chargé de se renseigner sur le choix de la Compagnie de transport, les dates et le restaurant capable d'accueillir une quarantaine de personnes à ces dates.

13 - Rangement du blockhaus le samedi 28 avril 2018

Rendez-vous au local de la SONALOM pour un départ à 09 h 00 pour ceux qui ne savent pas où se trouve le blockhaus et qu'il n'y ait pas trop de voitures au blockhaus.

Il s'agit de faire l'inventaire, de ranger et trier.

Il nous faudra des grands sacs poubelles et une remorque pour le transport à la déchetterie. Françoise BERTIN dit que celle de Jean-Louis DEKEYSTE sera utilisée.

14 - Point sur la mission « panneaux pêche à pied » :

Le CD56 a demandé au Président ou on en était dans le dossier « panneaux pêche à pied ». Un résumé de nos prospections auprès des Maires des communes de la côte ouest du littoral du Morbihan qui ont répondu positivement à notre demande de rendez-vous a été adressé au DC56.

- **Volontaires pour le suivi de ce dossier**

Marlène BASSERY, Françoise BERTIN et en suppléance Alain HUET.

- **Demande de l'Observatoire du Plancton de Port-Louis**

L'Observatoire du Plancton aurait souhaité utiliser le local de la SONALOM les lundis pour organiser des expositions et formations/informations. Nous avons répondu que le local, partagé avec d'autres associations, est déjà occupé le lundi par la marche aquatique des AVF.

- **Proposition de l'Association Graine d'Océan**

Graine d'Océan propose d'organiser dans notre local une présentation par un conférencier sur les « oiseaux migrateurs ». L'ensemble du Conseil d'Administration est d'accord sur le principe. Restera à Graine d'Océan de déterminer des dates compatibles avec l'utilisation du local et elles seront proposées à nos adhérents.

15 - Troc et Puces « A l'Abordage » du 21 juillet 2018 :

- Affiche

Il est décidé de garder la même affiche que tout le monde a trouvée jolie.

- Bulletin d'inscription

Marlène BASSERY a préparé le bulletin d'inscription et le règlement car suite à la parution de l'évènement sur des sites internet, nous recevons d'ores et déjà des demandes d'inscription.

- Composition du comité de pilotage

Ce seront tous les membres du Conseil d'Administration.

La première réunion spéciale Troc et Puce « A l'Abordage » aura lieu le 30 avril 2018 à 17 h 00 au local.

16 - Questions diverses :

- FNPP congrès national aux Issambres (83)

Personne n'étant disponible, le Président enverra un pouvoir et retournera les carnets de billets de tombola

- Atelier « formation crêpes »

Notre crêpière Maryalice envisage d'arrêter de faire des crêpes pour les associations, notamment lors de notre Troc et Puces. Aussi sur sa proposition, le Conseil d'Administration accepte de mettre en place un atelier « formation crêpes ». Le Président va la contacter pour savoir à quelle date elle serait disponible. Ainsi, on serait plusieurs à pouvoir prendre le relai lors de manifestations SONALOM.

A propos de l'ensemble des ateliers proposés le Conseil d'Administration décide d'étendre la participation aux adhérents des AVF, (non adhérents à la SONALOM), moyennant une participation de 5 € par personne par atelier.

- Location des barnums

Le Conseil d'Administration du 06/06/2017 avait décidé à l'unanimité que les barnums pouvaient être empruntés à titre personnel par les adhérents moyennant une participation financière et une garantie de retour en bon état. Nous ne nous sommes pas occupés de cette information car les toiles et structures devaient être vérifiées ce qui est fait maintenant. Des montants avaient été déterminés. Ils sont remis en cause car non attractifs. Aujourd'hui le Conseil d'Administration décide de modifier la participation de la manière suivante :

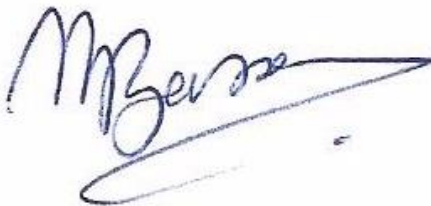
- 20 € par barnum le week-end pour les adhérents
- 50 € par barnum le week-end pour les non adhérents
- La caution reste inchangée 250 € par barnum.

17 - Date de la prochaine réunion du Conseil d'Administration

PROCHAINE REUNION LE 07 MAI 2018 A 17 H 00

LA SECRETAIRE

Marlène BASSERY



LE PRESIDENT

Bernard COURBARIAUX

